



Auch, le 12 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Influenza aviaire 2022 : près de 16 000€ pour les éleveurs gersois

Après les deux crises consécutives de 2016 et 2017, la filière avicole doit faire face à de nouveaux épisodes d'influenza aviaire depuis 2021.

Dans la continuité de l'accompagnement financier réalisé en 2021 par le Département, cette aide individuelle a été reconduite dans un esprit de solidarité pour les éleveurs en 2022. Concrètement, 50% des coûts induits par les analyses laboratoires réalisées seront pris en charge par la collectivité.

À ce jour, plus de 16 000€ ont d'ores et déjà été attribués à plusieurs éleveurs gersois dans le cadre de ce dispositif.

Le Mot du Président

« Comme chaque année, le Département fait preuve de solidarité envers ses agriculteurs, ceux qui font la renommée de notre département, ceux qui nous nourrissent chaque jour. Un soutien sans faille en période de crise mais également tout au long de l'année en valorisant la production locale, ou encore en rapprochant les agriculteurs des consommateurs grâce à des outils innovants comme le Plan Alimentaire Territorial « C'est fait dans le Gers ». Chaque année, nous investissons près de 1,5 million d'euros pour accompagner et soutenir la filière agricole. » - Philippe Dupouy, Président du Conseil Départemental du Gers.